



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



**ÉTATS FINANCIERS
MINISTÉRIELS
(non audités)
2015-2016**

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2015-2016

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement et Changement climatique Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Environnement et Changement climatique Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement et Changement climatique Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système de contrôle interne d'Environnement et Changement climatique Canada sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de la vérification interne, qui procède à des vérifications périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada, et par le Comité consultatif de la vérification externe, qui examine le caractère adéquat des systèmes de contrôle et des rapports financiers, qui donne des conseils au sous-ministre pour le maintien de ce caractère adéquat, et qui fait des recommandations au sous-ministre d'Environnement et Changement climatique Canada quant aux états financiers.

Les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas été vérifiés.

(la version originale anglaise a été signée par)

Stephen Lucas

Sous-ministre délégué principal

Gatineau (Canada)

Date :

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau (Canada)

Date :

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	140 301 \$	140 231 \$
Indemnités de vacance et congés compensatoires	29 904	29 904
Revenus reportés (note 5)	7 116	7 945
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 6)	10 450	11 123
Avantages sociaux futurs (note 7)	36 426	36 111
Passif environnemental (note 8)	141 418	122 609
Autres éléments de passif	892	449
Total des passifs	366 507	348 372
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	131 482	133 595
Débiteurs et avances (note 9)	21 526	16 821
Total des actifs financiers bruts	153 008	150 416
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(4 551)	(3 309)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(4 551)	(3 309)
Total des actifs financiers	148 457	147 107
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	218 050	201 265
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 077	1 164
Stocks (note 10)	15 350	9 257
Immobilisations corporelles (note 11)	375 681	361 863
Total des actifs non financiers	392 108	372 284
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	174 058 \$	171 019 \$

Obligations contractuelles (note 12)

Passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(la version originale anglaise a été signée par)

Stephen Lucas

Sous-ministre délégué principal

Gatineau, Canada

Date:

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus (note 2a)		
	2016	2016	2015
Charges			
Conservation de l'environnement naturel du Canada	380 327 \$	389 821 \$	392 610 \$
Information météorologique	255 738	240 565	278 474
Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	283 066	289 281	291 533
Services internes	214 033	212 724	191 907
Total des charges	1 133 164	1 132 391	1 154 524
Revenus			
Ventes de biens et services	88 649	78 846	85 932
Autre revenus	13 917	16 690	30 483
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13 970)	(10 729)	(26 128)
Total des revenus	88 596	84 807	90 287
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 044 568	1 047 584	1 064 237
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		944 947	955 945
Variations des montants à recevoir du Trésor		(2 113)	21 526
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		108 113	101 635
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérage (note 15)		(156)	(19 283)
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 16)		(168)	(6)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(3 039)	4 420
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		171 019	175 439
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		174 058 \$	171 019 \$

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(3 039 \$)	4 420 \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	58 290	54 598
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 252)	(53 387)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(800)	(1 122)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(252)	(13 977)
Transfert entre ministères (note 16)	(168)	(6)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	13 818	(13 894)
Variation due aux stocks (note 10)	6 093	831
Variation due aux charges payées d'avance	(87)	(87)
Diminution nette de la dette nette ministérielle	16 785	(8 730)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	201 265	209 995
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	218 050 \$	201 265 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 047 584 \$	1 064 237 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(108 113)	(101 635)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 252)	(53 387)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(252)	(13 977)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré (note 15)	156	19 283
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) diminution des créiteurs et charges à payer (note 4)	(70)	(20 903)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacance et congés compensatoires	-	149
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 5)	829	(667)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 7)	(315)	(8 610)
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 8)	(18 809)	(11 693)
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(443)	33 143
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 9)	3 463	(4 853)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(87)	(87)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	6 093	831
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	886 784	901 831
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	58 290	54 598
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(800)	(1 122)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	57 490	53 476
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisation corporelles louées	673	638
Encaisse utilisée pour les activités de financement	673	638
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	944 947 \$	955 945 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières;
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des trois (3) résultats stratégiques suivants:

- ✓ **Conservation de l'environnement naturel du Canada**
L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.
- ✓ **Information météorologique**
La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.
- ✓ **Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution**
Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont réduites au minimum.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les résultats stratégiques du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*
- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations de Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins déterminées sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le ministère a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés ultérieurement.
- ✓ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement et Changement climatique Canada. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs et les prêts débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

(h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Passif environnemental

Le passif environnemental est composé des coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés.

Sites contaminés :

On comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation appliqué est tiré des taux d'intérêt débiteur mensuel du Trésor pour les périodes d'un an et plus. Les taux d'actualisation utilisés sont basés sur le taux associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement. Pour les coûts d'assainissement qui incluent des rentrées de fonds futures s'étendant sur plus de 25 ans, le gouvernement du Canada utilise le taux d'intérêt débiteur de 25 ans.

(j) Stocks

Les stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure se composent de fournitures de météorologie, matériel électrique, gaz comprimés et acétylène, produits chimiques et connexes, matériel scientifique et technique ainsi que de véhicules tests. Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Les stocks destinés à la revente se composent d'imprimés, livres, cartes, formulaires ainsi que de papeterie et fournitures de bureau qui seront vendus dans le futur. Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

(k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. Environnement et Changement climatique Canada n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	2 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(I) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 047 584 \$	1 064 237 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(43 252)	(53 387)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(252)	(13 977)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(108 113)	(101 635)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	5 341	2 543
Diminution (augmentation) des charges à payer reliées au réaménagement des effectifs	1 507	155
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	(2 104)	4 985
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	-	149
Diminution (augmentation) des indemnités de départ des employés (note 7)	(315)	(8 610)
Diminution (augmentation) du passif éventuel et environnemental (note 8)	(18 809)	(11 693)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	6 093	831
Autres	4 214	18 157
	(155 690)	(162 482)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	58 290	54 598
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arriéré	156	19 283
Charges payées d'avances	(87)	(87)
Paiements sur des contrats de location-acquisition	674	638
	59 033	74 432
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	950 927 \$	976 187 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	743 871 \$	757 512 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	84 387	66 984
Crédit 10 – Subventions et contributions	119 226	132 315
Montants législatifs	87 226	101 643
	1 034 710	1 058 454
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(590)	(755)
Crédits non reportables	(83 193)	(81 512)
	(83 783)	(82 267)
Total des autorisations de l'exercice en cours utilisées	950 927 \$	976 187 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Créditoires - autres ministères et organismes	12 146 \$	15 864 \$
Créditoires - parties externes	98 827	93 173
Total des crédoiteurs	110 973	109 037
Charges à payer	29 328	31 194
Total des crédoiteurs et des charges à payer	140 301 \$	140 231 \$

Dans son *Plan d'action économique 2012*, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures d'économies devant être mises en oeuvre par les ministères au cours des trois prochains exercices, et ce, dès 2012-2013. Par conséquent, le Ministère a inscrit au 31 mars 2016 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi au coût de 730 000 \$ (1 870 000 \$ en 2014-2015) dans le cadre des charges à payer, pour tenir compte des coûts estimatifs du réaménagement des effectifs.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Solde d'ouverture	7 945 \$	7 278 \$
Montants reçus		
Dons	1	1
Dépôts sur des projets à coûts partagés	5 898	2 007
Revenus constatés	(6 728)	(1 341)
Solde de clôture net	7 116 \$	7 945 \$

6. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 198 560 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 10 190 791 \$ au 31 mars 2016 (18 198 560 \$ de valeur et 9 462 848 \$ d'amortissement cumulé au 31 mars 2015) tel que reflété dans la note 11. Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 000 \$ en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2028.

(en milliers de dollars)	2016	2015
Exercice d'échéance		
2016		1 300 \$
2017	1 300 \$	1 300
2018	1 300	1 300
2019	1 300	1 300
2020	1 300	1 300
2021 et les exercices ultérieurs	9 100	9 100
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	14 300	15 600
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	3 850	4 477
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	10 450 \$	11 123 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada* de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2015-2016 s'élève à 58 090 226 \$ (61 199 436 \$ en 2014-2015). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois pour 2014-2015) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Environnement et Changement climatique Canada verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de se faire payer immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

(en milliers de dollars)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	36 111 \$	27 501 \$
Charge pour l'exercice	5 784	23 610
Prestations versées pendant l'exercice	(5 469)	(15 000)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	36 426 \$	36 111 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Passif environnemental

Le gouvernement a élaboré une « Approche fédérale en matière de lieux contaminés » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Environnement et Changement climatique Canada a relevé environ 163 sites (182 sites en 2014-2015) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère a recensé environ 23 sites (23 sites en 2014-2015) pour lesquels des mesures sont possibles et un passif de 126 025 708 \$ (122 609 100 \$ en 2014-2015) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites et se fonde sur un examen des résultats de l'évaluation des sites par des entrepreneurs d'ingénierie/scientifiques et sur les solutions possibles d'assainissement proposées.

En 2016, un modèle statistique se fondant sur les coûts historiques afférents à des sites contaminés ayant des fonctions semblables fut développé pour estimer le passif des sites non évalués. En conséquence, il existe 43 sites non évalués pour lesquels un passif estimé de 15 392 016 \$ a été enregistré prospectivement en 2016. Cet estimé sera raffiné dans les années futures au fur et à mesure que les sites seront évalués et les coûts estimés seront révisés.

La combinaison de ces deux estimations constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers d'ECCC. On a utilisé la technique de la valeur actualisée nette à l'égard des sites auxquels devraient être associés des flux de trésorerie s'étendant sur de longues périodes futures.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2016 et du 31 mars 2015. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, les taux d'intérêt débiteurs du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux emprunts à échéances similaires pour actualiser les dépenses futures estimatives ont été utilisés. Les taux de mars 2016 vont de 0,62% pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,13% pour les emprunts qui échoient à 25 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Passif environnemental (suite)

(en milliers de dollars)	Nombre de sites 2016	Passif estimé 2016	Dépenses totales estimées (non- actualisées) 2016	Nombre de sites 2015	Passif estimé 2015	Dépenses totales estimées (non- actualisées) 2015
Pratiques liées aux carburants ⁽¹⁾	9	38 046	40 975	8	22 257	25 404
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽²⁾	48	99 460	104 485	12	96 987	103 408
Parcs et aires protégées ⁽³⁾	8	3 679	3 736	3	3 365	3 425
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁴⁾	1	233	233	-	-	-
	66	141 418 \$	149 429 \$	23	122 609 \$	132 237 \$

⁽¹⁾ Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes pratiques de manipulation du carburant, p. ex. Hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et ainsi que benzène, toluène, éthylbenzène et xylène (BTEX).

⁽²⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs maritimes, p. ex. installations portuaires, ports, systèmes de navigation, phares, stations hydrométriques, où des activités telles que le transport et le stockage de carburants et l'utilisation de peinture contenant des métaux (p. ex. sur les phares) ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Des 97 autres sites, 18 sites ont été fermés, soit qu'ils ont été assainis ou évalués et non jugés contaminés. Le cas de 79 sites n'est pas considéré comme une priorité exigeant des mesures, car selon l'information collectée, ces sites n'ont vraisemblablement pas d'impact environnemental important ni ne constituent des menaces pour la santé humaine. Il n'y aurait donc aucune nécessité d'intervenir à moins que de la nouvelle information soit connue donnant lieu à des préoccupations plus grandes, auquel cas, le site concerné sera examiné à nouveau.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peut entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires. Tout élément de passif supplémentaire sera comptabilisé pendant l'exercice au cours duquel il sera connu et pourra être raisonnablement estimé.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	8 029 \$	4 087 \$
Débiteurs – parties externes	13 695	12 941
Avances aux employés	230	49
Sous-total	21 954	17 077
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(428)	(256)
Débiteurs bruts	21 526	16 821
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(4 551)	(3 309)
Débiteurs nets	16 975 \$	13 512 \$

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2016	2015
Imprimés, livres, cartes et formulaires	68 \$	80 \$
Papeterie et fournitures de bureau	480	487
Fournitures de météorologie	12 134	7 376
Matériel électrique	55	57
Gaz comprimés et acétylène	1	2
Produits chimiques et connexes	8	11
Matériel scientifique et technique	11	11
Véhicules tests	2 593	1 233
Total des stocks	15 350 \$	9 257 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles

Coût (en milliers de dollars)	2015	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2016
Terrains	25 736 \$	-	-	-	25 736 \$
Bâtiments	210 027	16	2 556	1	212 598
Travaux et infrastructure	35 240	46	30	-	35 316
Matériel et outillage	477 055	14 813	815	17 424	475 259
Véhicules ⁽²⁾	40 655	3 430	30	2 178	41 937
Améliorations locatives	37 649	-	235	-	37 884
Actifs en construction ⁽¹⁾	73 624	39 985	(3 802)	918	108 889
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	918 185 \$	58 290 \$	(136 \$)	20 521 \$	955 818 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2015	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2016
Bâtiments	127 883 \$	6 139 \$	(28 \$)	-	133 994 \$
Travaux et infrastructure	7 096	1 645	(18)	-	8 723
Matériel et outillage	352 050	30 770	(29)	17 277	365 514
Véhicules ⁽²⁾	28 804	2 372	(2)	2 083	29 091
Améliorations locatives	31 026	1 598	-	-	32 624
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	9 463	728	-	-	10 191
	556 322 \$	43 252 \$	(77 \$)	19 360 \$	580 137 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2015	2016
Terrains	25 736 \$	25 736 \$
Bâtiments	82 144	78 604
Travaux et infrastructure	28 144	26 593
Matériel et outillage	125 005	109 745
Véhicules ⁽²⁾	11 851	12 846
Améliorations locatives	6 623	5 260
Actifs en construction ⁽¹⁾	73 624	108 889
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	8 736	8 008
Valeur comptable nette	361 863 \$	375 681 \$

1. Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

2. La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

3. Les ajustements comprennent des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 81 600 \$ réduit par des transferts d'immobilisations corporelles entre ministères pour un résultat net de 140 600 \$ sur la situation financière nette ministérielle.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années afin de répondre à ses obligations contractuelles légales. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location- exploitation	Paiements de transfert	Autres	Total
2017	9 044 \$	83 597 \$	58 518 \$	151 159 \$
2018	9 044	69 137	31 287	109 468
2019	7 915	59 762	7 371	75 048
2020	7 915	27 019	2 981	37 915
2021 et les exercices ultérieurs	173 554	37 317	9 368	220 239
Total	207 472 \$	276 832 \$	109 525 \$	593 829 \$

13. Passif éventuel

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 8 775 000 \$ au 31 mars 2016 (8 725 000 \$ en 2014-2015).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère :

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Installations	57 566 \$	52 612 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	46 736	45 966
Services juridiques	2 678	1 905
Indemnisation des accidentés du travail	1 133	1 152
Total	108 113 \$	101 635 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés:

(en milliers de dollars)	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	8 029 \$	4 087 \$
Créditeurs - autres ministères et organismes	12 146 \$	15 864 \$
Charges - autres ministères et organismes	170 636 \$	169 394 \$
Revenus - autres ministères et organismes	28 614 \$	26 929 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arréage

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaire en arréage en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaire en arréage s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges d'Environnement et Changement climatique Canada. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le Ministère. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arréage ont été transférés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

16. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec les ministères de Pêches et Océans Canada et Défense Nationale pour un résultat net de 168 112 \$ (6 050 \$ en 2014-2015) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories terrains, matériel et outillage ainsi que véhicules.

(en milliers de dollars)

Actifs :

	<u>2015</u>
Immobilisations corporelles (note 10)	168 \$
Total des actifs transférés	<u>168</u>
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	<u><u>168 \$</u></u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Conservation de l'environnement naturel du Canada	Information météo- rologique	Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	Services internes	2016	2015
Exploitation et administration						
Salaires et avantages sociaux des employés	183 576 \$	162 197 \$	173 573 \$	145 380 \$	664 726 \$	692 691 \$
Services professionnels et spécialisés	26 304	13 889	25 373	18 619	84 185	76 161
Installations	18 510	14 442	16 046	13 711	62 709	54 662
Amortissement des immobilisations corporelles	14 966	10 134	10 804	7 348	43 252	53 387
Autres services sous contrat	6 582	9 962	3 068	8 232	27 844	39 406
Matériel et fournitures	7 650	5 079	6 413	2 085	21 227	33 276
Locations	17 005	3 366	1 361	4 858	26 590	26 872
Voyages	10 013	6 867	5 598	2 600	25 078	26 780
Matériel et équipement	5 142	2 091	2 514	1 721	11 468	15 684
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	3	196	2	51	252	13 977
Passif environnemental	-	-	18 809	-	18 809	11 693
Réparation et entretien de l'équipement	3 605	3 196	2 320	624	9 745	10 058
Frais postaux	1 636	1 171	588	482	3 877	4 483
Services d'information – communications	882	510	621	361	2 374	3 740
Télécommunications	312	215	63	91	681	1 815
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	939	-	-	-	939	985
Autres	2 131	1 514	672	6 561	10 878	(13 332)
Total des frais d'exploitation et d'administration	299 256	234 829	267 825	212 724	1 014 634	1 052 338
Paiements de transfert						
Organismes à but non lucratif	81 239	2 180	10 821	-	94 240	77 962
Autres pays et organismes internationaux	626	3 396	10 633	-	14 655	15 812
Autres niveaux de gouvernement au Canada	7 929	166	-	-	8 095	7 965
Autres paiements à des particuliers	443	19	-	-	462	291
Industrie	328	(25)	2	-	305	156
Total des paiements de transfert	90 565	5 736	21 456	-	117 757	102 186
Total des charges	389 821	240 565	289 281	212 724	1 132 391	1 154 524
Revenus						
Ventes de biens et services	35 420	33 484	5 618	4 324	78 846	85 932
Autre revenus	10 541	4 656	703	790	16 690	30 483
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(6 023)	(3 111)	(805)	(790)	(10 729)	(26 128)
Total des revenus	39 938	35 029	5 516	4 324	84 807	90 287
Coût de fonctionnement net	349 883 \$	205 536 \$	283 765 \$	208 400 \$	1 047 584 \$	1 064 237 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

18. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2015-2016

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour 2015-2016

Table des matières

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION.....	29
1. Introduction.....	29
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada.....	29
2.1 Gestion du Contrôle Interne.....	29
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers.....	33
3. Résultats de l'évaluation ministérielle réalisée au cours de l'exercice 2015-2016.....	34
3.1 Surveillance continue des contrôles clés	34
3.2 Efficacité conceptuelle des contrôles clés	35
3.3 Efficacité opérationnelle des contrôles clés	36
4. Plan d'action relatif à la GCI d'Environnement et Changement climatique Canada.....	37
4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2015-2016.....	37
4.2 État de la situation et plan d'action pour l'exercice 2016-2017 et les exercices à venir.....	39

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document est une annexe à la *Déclaration de responsabilité de la direction (DRD) englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour l'exercice 2015-2016. Il présente de l'information sommaire sur les mesures prises par ECCC pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne (GCI) ainsi que les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes. Il convient de noter que 2015-2016 a été le premier exercice complet depuis la mise en œuvre du système SAP et que le nouveau système de paye Phénix a été lancé le 24 février 2016.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC figurent dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

La GCI d'ECCC est régie par un cadre de contrôle interne (CCI) global comportant un cadre de gestion financière comme élément intégral. La GCI comprend les éléments suivants:

- des structures de gouvernance et de responsabilisation pour la GCI;
- une approche et une méthodologie intégrées pour le système de CIRF;
- une surveillance, une évaluation et des mesures d'atténuation efficaces; et
- un programme de surveillance exhaustive et continue du système de CIRF, y compris un plan de surveillance annuel.

ECCC a consacré beaucoup d'efforts pour harmoniser, simplifier et intégrer ces éléments essentiels à une GCI efficace. Ces efforts ont été déployés afin d'assurer une progression continue vers l'atteinte d'un état d'avancement conforme à l'orientation et aux pratiques communes établies par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG) ainsi qu'à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Cadre de contrôle interne

ECCC possède un cadre de contrôle interne qui a été approuvé par le sous-ministre (SM), ce qui a démontré l'attention particulière portée par le Ministère à la GCI et a souligné le leadership et l'engagement de la direction en matière d'intégrité financière, de transparence et de responsabilisation de gestion. Le cadre de contrôle interne d'ECCC intègre les pratiques exemplaires et les leçons apprises par le Ministère au cours des sept dernières années d'évaluations du système de CIRF réalisées conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Le cadre de contrôle interne fournit un point d’ancrage pour la GCI, et il décrit la structure, le contexte et les processus permettant de déterminer, d’évaluer et de surveiller les contrôles internes. Le cadre de contrôle interne vise à:

- décrire les rôles et les responsabilités du sous-ministre, des cadres supérieurs du Ministère, des gestionnaires et des employés en matière de GCI;
- définir les engagements à présenter des mises à jour sur la situation ou des rapports réguliers sur l’efficacité des contrôles internes aux cadres supérieurs du Ministère et au Comité consultatif externe de vérification;
- établir une base commune pour la GCI au sein du Ministère;
- répondre aux exigences du Conseil du Trésor en matière de contrôles internes, y compris le CIRF; et
- établir un contexte et une structure assurant l’efficacité de la GCI.

Structure organisationnelle de responsabilisation

Tel qu’il est décrit dans le cadre de contrôle interne, ECCC dispose d’une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie qui appuie ses efforts d’évaluation et assure la surveillance de son système de contrôle interne dans l’ensemble de l’organisation.

Voici les rôles et les responsabilités liés à la GCI:

- **Sous-ministre** – À titre d’agent comptable d’ECCC, le sous-ministre assume l’ensemble de la responsabilité d’intendance et le leadership sur la GCI. Il est chargé de superviser l’élaboration, la surveillance et l’examen du système ministériel de contrôles internes, ainsi que de surveiller la conformité à la *Politique de contrôle interne*.
- **Dirigeante principale des finances (DPF)** – La DPF d’ECCC relève directement du sous-ministre. Elle fait preuve de leadership afin d’assurer la coordination, la cohérence et l’orientation de la conception et du maintien d’un système de GCI efficace et intégré, y compris le CIRF. La DPF a pour principale fonction d’agir à titre de conseillère stratégique et d’intendante en matière de pratiques rigoureuses de contrôle interne et de gestion financière.
- **Cadres supérieurs du Ministère** – Les cadres supérieurs du Ministère, qui relèvent directement du sous-ministre, sont responsables de fournir un leadership en matière de gestion financière, de contrôles internes, de rapports financiers et de divulgation. Il leur incombe également d’obtenir les conseils et l’appui du DPF pour l’élaboration et le maintien d’un cadre efficace concernant la gestion financière, les risques et le contrôle des programmes. De plus, les cadres supérieurs du Ministère doivent donner au sous-ministre l’assurance que les processus opérationnels et les contrôles appropriés sont en place pour veiller à l’efficacité de la gestion financière et des systèmes de contrôle interne de l’organisation, afin de respecter les exigences définies dans la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le CIRF.
- **Dirigeant principal de la vérification** – Le dirigeant principal de la vérification fournit au sous-ministre une évaluation indépendante de l’efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

- **Comité consultatif externe de vérification** – Le Comité consultatif externe de vérification est un comité indépendant qui est constitué de trois membres externes et qui fournit au sous-ministre des conseils et des recommandations objectifs concernant le caractère suffisant, l'efficacité et les résultats de l'assurance de la qualité en ce qui a trait à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance d'ECCC (y compris les systèmes de responsabilisation et de vérification). Il est également chargé d'examiner les états financiers du Ministère et la Déclaration de responsabilité de la direction (DRD) annuelle, y compris l'annexe connexe.
- **Comité exécutif de gestion** – Le Comité exécutif de gestion est le comité de gestion des cadres supérieurs du Ministère. Ses membres prennent des décisions consensuelles sur des questions de gestion horizontale et analysent les options. Le Comité émet également des recommandations à l'intention du sous-ministre et des recommandations sur l'orientation stratégique globale et les priorités du Ministère. De plus, il supervise la gestion des activités ministérielles, ainsi que leurs ressources, leurs résultats et leurs risques de façon intégrée.
- **Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) au sein de la Direction de l'approvisionnement, de la comptabilité et des contrôles** – La Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) dirige la gestion et l'intendance intégrées de la GCI ministériels, ainsi que la transformation et l'amélioration continue des systèmes financiers, de la politique financière et de la gestion des processus opérationnels du Ministère. Les activités de la DPSCF en matière d'évaluation des contrôles internes et de mesures correctives pour combler les lacunes de contrôle nécessitent la participation de la totalité des directions générales et des régions du Ministère. La *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor exige que soit appliquée une solide GCI, laquelle constitue d'ailleurs un élément d'évaluation clé de la composante de gestion n° 7 (gestion financière) du Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Gouvernance et mesures de surveillance

L'environnement de contrôle d'ECCC comprend une série de mesures qui aident à faire en sorte que les risques soient gérés de façon efficace grâce à une approche responsable et axée sur le risque.

Voici les principales mesures:

- ECCC continue de promouvoir et d'appuyer les normes en matière de valeurs et d'éthique de la fonction publique auprès de ses employés et de ses gestionnaires par la voie d'un cours obligatoire en ligne sur les valeurs et l'éthique. À la fin de l'exercice 2015-2016, 82 % des employés du Ministère avaient suivi la formation sur les valeurs et l'éthique;
- Un *Cadre de gestion intégrée du risque* et un *profil des risques ministériels* diffusés à grande échelle accroissent l'efficacité de la gestion des risques à ECCC. L'augmentation de la sensibilisation des employés, la surveillance continue et les activités d'atténuation opportunes permettent d'assurer que les risques émergents ou changeants sont gérés de façon adéquate;

- L'*Instrument de délégation des pouvoirs de signature en matière financière et arrêté sur la délégation* a été mis à jour en 2015-2016, conformément aux exigences de la *Directive sur la délégation des pouvoirs financiers pour les dépenses* du SCT;
- Des *ententes de gestion du rendement* annuelles pour les cadres supérieurs du Ministère évaluent les modalités redditionnelles et les responsabilités en matière de gestion financière;
- Une *liste de vérification des contrôles internes* signée par chacun des cadres supérieurs du Ministère, intégrée au processus annuel de *lettre de déclaration pour les Comptes publics*, confirmant que l'organisation a maintenu un système de gestion financière et de contrôle interne et que toutes les lacunes constatées dans le fonctionnement de ses contrôles et procédures de divulgation et de son système de CIRF ont été divulguées;
- Des programmes de formation continue et une communication régulière avec les employés du Ministère au sujet des principaux secteurs de la gestion financière, des systèmes financiers, des processus opérationnels et des politiques financières; et
- Un processus de gestion officielle des changements liés au système SAP pour veiller à ce que les principaux problèmes et risques cernés par les utilisateurs et les intervenants soient consignés et communiqués à l'hôte de SAP (Agriculture et Agroalimentaire Canada – AAC) pour que des mesures de corrections soient prises rapidement.

Stratégie de surveillance de la GCI d'ECCC

La stratégie de surveillance de la GCI d'ECCC fournit une description de l'approche et de la méthodologie suivies afin que les activités de GCI, dont la surveillance de son système de CIRF, soient harmonisées avec la *Politique sur le contrôle interne*. Cette stratégie décrit en détail le système de tests, de correction et de surveillance des contrôles internes qui est en place à ECCC pour vérifier que les contrôles clés fonctionnent comme prévu. La stratégie mentionne et adopte des pratiques exemplaires généralement acceptées en matière d'évaluation des contrôles internes, notamment les normes du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et du cadre Control Objectives for Information and Related Technology (COBIT).

Voici les principaux éléments de la stratégie de surveillance de la GCI:

- une amélioration de l'évaluation annuelle axée sur le risque, fondée sur une combinaison d'éléments quantitatifs et qualitatifs, ainsi que sur les constatations d'autres fournisseurs de services de surveillance ou d'assurance de la qualité;
- un *plan d'évaluation annuelle des mesures de contrôle* qui comprend des plans concernant la documentation, les tests d'efficacité conceptuelle et opérationnelle, les mesures correctives et la surveillance continue;
- les exigences de vérification avant paiement et après paiement, de même que les exigences pour la vérification des paiements, conformément à la *Directive sur la vérification des comptes du SCT*;
- des activités de surveillance exhaustives des mesures correctives qui portent systématiquement sur les modifications nécessaires découlant des évaluations, ce qui inclut un suivi semestriel auprès des responsables des processus opérationnels et la production d'un rapport sur la situation des mesures correctives en suspens à l'intention du dirigeant principal des finances;
- les exigences en matière de rapports à soumettre au sous-ministre, au SCT et au Comité consultatif externe de vérification d'ECCC en matière de GCI, y compris le CIRF;

- la collaboration de la Division des politiques, des systèmes et des contrôles financiers (DPSCF) avec les secteurs de responsabilité multidisciplinaires à l'échelle du Ministère, notamment l'Unité du développement ministériel de la Direction générale des finances et la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, en ce qui a trait à l'évaluation axée sur le risque et à la surveillance de tous les éléments de contrôle clés; et
- la participation des intervenants et l'intégration horizontale et inter fonctionnelle afin de fournir une approche coordonnée pour surveiller l'efficacité de la GCI d'ECCC.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit:

Ententes communes

- Services publics et approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération, des avantages sociaux, de l'approvisionnement de certains biens et services, ainsi que des coûts des locaux pour le compte d'ECCC. De plus, SPAC, dans le cadre de l'Initiative de transformation de l'administration de la paye, a établi le nouveau Centre des services de paye à Miramichi, qui est chargé du traitement et de l'assurance de la qualité des transactions relatives aux salaires et aux avantages sociaux d'ECCC. Les changements au système de paye à l'échelle du gouvernement (Phénix) et leur incidence sur les contrôles internes seront évalués en 2016-2017;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure des technologies de l'information (TI) à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont énoncées dans l'entente interministérielle entre SPC et ECCC. SPC a mis à jour son cadre des contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) en vue de cerner un ensemble de contrôles de la TI à l'état final pouvant s'appliquer horizontalement à tous les services d'infrastructure et qui différencie les rôles et responsabilités à caractère général entre SPC et les partenaires. Les tests des contrôles de la TI à l'état final devraient faire l'objet d'une surveillance continue cyclique en 2018-2019;
- Le SCT fournit à ECCC les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice du Canada fournit des services juridiques à ECCC; et
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC.

Ententes particulières

- AAC fournit à ECCC la plateforme intégrée SAP des systèmes liés aux finances et au matériel pour saisir toutes les opérations financières et en rendre compte. Dans le cadre de cette entente, ECCC s'appuie sur AAC pour la gestion de certains contrôles et procédures de TI (p. ex. la sécurité, la configuration, la gestion du changement et la continuité opérationnelle). AAC administre également diverses fonctions liées aux données de base dans SAP pour le compte d'ECCC.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle réalisée au cours de l'exercice 2015-2016

En 2015-2016, conformément aux résultats de l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), ECCC est passé à l'étape de la surveillance continue en cours de sa première année complète suivant la mise en œuvre de SAP. ECCC a procédé à l'évaluation complète du système de CIRF par l'identification des activités de mise à l'essai des contrôles clés financiers réalisées cumulativement au cours des dernières années, surtout au moyen de mises à jour de la documentation et des efforts de nettoyage de données réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de SAP, le 1^{er} avril 2015, de l'établissement de contrôles fondés sur les risques à l'égard de SAP liés à l'article 33, et d'examens périodiques d'assurance de la qualité fondés sur les risques.

ECCC adoptera dès 2016-2017 une stratégie de surveillance continue et cyclique pour tous les secteurs de contrôles clés.

3.1 Surveillance continue des contrôles clés

Travaux effectués comme prévu:

ECCC a terminé l'ensemble des initiatives de contrôle interne prévues pour 2015-2016. ECCC a mené à bien la surveillance continue des secteurs de contrôles clés suivants:

- Contrôles au niveau de l'entité (accent mis sur la gouvernance et la fraude)
- Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI)
- Gestion de la clôture financière (accent mis sur la petite caisse)
- Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement

Autres travaux réalisés:

En plus des travaux effectués comme prévu, ECCC a mené à bien la surveillance continue des secteurs de contrôles clés suivants:

- Gestion des voyages (accent mis sur le site ECollab)
- Gestion des subventions et des contributions
- Gestion du dossier des fournisseurs
- Administration de la paye (accent mis sur les départs d'employés)

Mesures correctives:

À la suite de l'exercice de surveillance continue, ECCC a déterminé les mesures correctives clés suivantes:

- **Contrôles au niveau de l'entité:** coordonner un examen du cadre de gouvernance et de politique en matière de gestion de fraude, en vue de clarifier les rôles et les responsabilités et de renforcer les politiques actuelles; et
- **Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI):** veiller au maintien d'une structure de gouvernance et d'une orientation en bonne et due forme quant à la

mise en œuvre de la phase 2 du Module sur la gestion des biens de l'entreprise (GBE), y compris un comité directeur du projet qui se réunit fréquemment, qui représente bien ECCC et qui officialise ses procédures.

De plus, au cours du présent exercice, ECCC a mis en place les principales mesures correctives suivantes:

- ECCC s'est assuré de la qualité du système de gouvernance et de la planification de la continuité opérationnelle par la voie d'une vérification des CGTI réalisée par un tiers sur le système hôte chez AAC;
- ECCC a réalisé une vérification des comptes après paiement fondée sur les risques pour évaluer l'efficacité des contrôles visant diverses opérations liées à la gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement et des voyages; et
- ECCC a fait progresser la sensibilisation à la fraude en l'intégrant à la formation obligatoire des employés en matière de valeurs et d'éthique.

ECCC a continué d'améliorer la surveillance continue de la GCI en mettant en place l'approche et la méthodologie utilisées dans sa stratégie de surveillance de la GCI. Un élément clé de la stratégie d'ECCC consiste à concentrer ses efforts sur la communication et la mobilisation des intervenants, ce qui favorise le développement d'un environnement de surveillance axé sur les objectifs et qui repose sur le dialogue ouvert et la collaboration.

De plus, au cours de l'exercice 2015-2016, ECCC a poursuivi son processus de surveillance et de production de rapports sur les mesures correctives, lequel constitue un élément important de la stratégie de surveillance de la GCI d'ECCC. Ce type de surveillance permet de fournir à la DPF et aux intervenants des mises à jour sur les mesures correctives en suspens prises par le Ministère à l'égard de la GCI, ainsi que de veiller à ce que les progrès réalisés par rapport au *Plan d'évaluation des mesures de contrôle* concordent avec les attentes de la direction.

En plus de la surveillance continue sur les processus d'importance relative et à risque élevée, les tests d'efficacité conceptuelle et opérationnelle des processus à risque faible et modéré se sont poursuivis comme prévu.

3.2 Efficacité conceptuelle des contrôles clés

Travaux effectués comme prévu:

En 2015-2016, ECCC a mené à bien les tests d'efficacité conceptuelle des derniers processus opérationnels clés en matière de CIRF :

- Gestion des autres paiements
- Gestion du dossier des clients
- Gestion des revenus, créances et recettes
- Gestion des règlements interministériels
- Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance
- Gestion du plan comptable ministériel

Mesures correctives:

À la suite des tests d'efficacité conceptuelle réalisés au cours de cet exercice, ECCC a déterminé la nécessité de prendre les mesures correctives suivantes:

- Renforcer la surveillance et la gouvernance des processus liés aux recettes, y compris l'amélioration de la capacité et des compétences, des politiques et des procédures en matière de gestion des recettes, et mettre en œuvre une formation à l'interne portant sur la création et la gestion d'ententes financières liées aux recettes;
- Examiner et renforcer les contrôles liés à la tenue d'examens périodiques des dossiers des clients et des comptes débiteurs en souffrance;
- Veiller à ce que politiques clés soient à jour et qu'il y ait des mesures d'atténuation appropriées pour les rôles et responsabilités connexes en ce qui a trait à l'entrée de données, au traitement et à la surveillance liés aux règlements interministériels et aux opérations génératrices de recettes, en les mettant en œuvre en temps opportun; et
- Mettre à jour les directives sur les procédures d'ECCC sur l'intranet en raison de la transition vers SAP.

3.3 Efficacité opérationnelle des contrôles clés

Travaux effectués comme prévu:

En 2015-2016, ECCC a réalisé des tests d'efficacité opérationnelle dans les secteurs de contrôles clés suivants:

- Gestion du dossier des clients
- Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile
- Gestion des autres immobilisations
- Gestion des biens immobiliers
- Gestion du stock
- Gestion des voyages
- Administration de la paye
- Gestion des subventions et des contributions
- Gestion du dossier des fournisseurs
- Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance (faible risque)
- Gestion du plan comptable ministériel
- Passifs environnementaux

Mesures correctives:

À la suite des tests d'efficacité opérationnelle réalisés au cours de cet exercice, ECCC a déterminé la nécessité de prendre les mesures correctives suivantes:

- Examiner et clarifier les étapes des procédures relatives aux contrôles clés, ainsi que les rôles et les responsabilités connexes liés à la gestion des subventions et des contributions

et à la gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile.

4. Plan d'action relatif à la GCI d'Environnement et Changement climatique Canada

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2015-2016

En 2015-2016, ECCC a continué de réaliser des progrès importants pour achever l'évaluation de ses mesures de contrôle clés et répondre à toutes les attentes établies dans son plan d'action pour l'exercice, dont il est question à l'annexe de 2014-2015. Le tableau 1 présente un résumé des progrès qu'ECCC a réalisés par rapport aux plans présentés dans l'annexe de l'année précédente.

Tableau 1 Travaux réalisés en 2015-2016 par rapport au plan d'action présenté à l'annexe de 2014-2015	
Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent (2014-2015)	Rapport de situation en date du 31 mars 2016
Documentation: <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des autres paiements • Gestion des règlements interministériels • Gestion de la vérification d'assurances après paiement 	<ul style="list-style-type: none"> • La phase de documentation est terminée.
Test d'efficacité conceptuelle: <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des autres paiements • Gestion du dossier des clients • Gestion des règlements interministériels • Gestion des revenus, créances et recettes • Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance • Gestion du plan comptable ministériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Les tests d'efficacité conceptuelle de tous les secteurs de contrôles clés du système de CIRF sont terminés. • Les tests d'efficacité conceptuelle des processus de gestion du plan comptable ministériel et de gestion de la planification et du budget sont terminés. Ceci a été confirmé par l'identification des activités de mise à l'essai des contrôles clés financiers réalisées cumulativement au cours des dernières années, surtout au moyen des mises à jour de la documentation et des efforts de nettoyage de données réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de SAP le 1^{er} avril 2015. • En ce qui a trait aux contrôles internes sur la gestion financière, les tests d'efficacité conceptuelle pour le secteur de contrôles clé de la gestion des prévisions et de la revue budgétaire sont reportés à des années ultérieures.
Mesures correctives liées à l'efficacité conceptuelle: <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du dossier des clients • Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance • Gestion du plan comptable ministériel • Module sur la gestion des biens de l'entreprise (GBE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités de surveillance des mesures correctives ont été menées tout au long de l'exercice, ce qui inclut une mise à jour semestrielle sur la situation des mesures correctives à l'intention de la DPF. • De grands progrès sur le plan du redressement ont été réalisés dans les secteurs à faible risque de la gestion du dossier des clients et de la gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance. • Les mesures correctives liées à l'efficacité

	<p>conceptuelle du processus de la gestion du plan comptable sont achevées.</p> <ul style="list-style-type: none"> De grands progrès sur le plan du redressement ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Module sur la GBE, qui comprend des consultations continues auprès des intervenants du système hôte (SAP) d'AAC. Dans les années à venir, le Module sur la gestion des biens de l'entreprise passera à la phase des tests du contrôle d'applications de la technologie de l'information pour les secteurs de contrôles clés touchés, notamment la gestion des autres immobilisations, la gestion des biens immobiliers et la gestion du stock. Ces processus font déjà l'objet d'une surveillance continue.
<p>Tests de l'efficacité opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion du dossier des clients (faible risque) Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile Gestion des autres immobilisations Gestion des biens immobiliers Gestion du stock Gestion des voyages Administration de la paye Gestion des subventions et des contributions Gestion du dossier des fournisseurs Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance (faible risque) Gestion du plan comptable ministériel Passifs environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les tests de l'efficacité opérationnelle de la gestion et distribution des cartes d'achat et de la gestion du dossier des clients sont terminés. Les tests de l'efficacité opérationnelle des secteurs de contrôle à faible risque de la gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance sont reportés à des années ultérieures en raison des retards dans les changements apportés à la configuration du système SAP. Le Module sur la GBE passera à la phase des tests du contrôle d'applications de la technologie de l'information pour les secteurs de contrôles clés touchés, notamment la gestion des autres immobilisations, la gestion des biens immobiliers et la gestion des stocks. Ces processus font déjà l'objet d'une surveillance continue. Les tests d'efficacité opérationnelle et les mesures correctives pour les autres secteurs de contrôles clés présentés à l'annexe de l'exercice précédent sont terminés. Ceci a été confirmé par l'identification des activités de mise à l'essai des contrôles clés financiers réalisées cumulativement depuis ces dernières années, surtout au moyen des mises à jour de la documentation et des efforts de nettoyage de données réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de SAP, le 1^{er} avril 2015, de l'établissement de points de contrôles à l'égard de SAP, et d'examens périodiques d'assurance de la qualité fondés sur les risques. Les évaluations de l'efficacité opérationnelle prévues à l'annexe de l'exercice précédent et réalisées en 2015-2016 ont été reclassées dans la catégorie de la surveillance continue.
<p>Mesures correctives liées à l'efficacité opérationnelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> Administration de la paye Gestion des subventions et des contributions 	<ul style="list-style-type: none"> Des activités de surveillance des mesures correctives ont été menées tout au long de l'exercice, ce qui inclut une mise à jour semestrielle de la situation des mesures correctives à l'intention de la DPF.

<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des dossiers de données de base des fournisseurs • Gestion du plan comptable ministériel • Gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures correctives liées à l'efficacité opérationnelle des secteurs de contrôles clés cernés au cours de l'exercice précédent sont terminés.
<p>Surveillance continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôles au niveau de l'entité • Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI) • Gestion de la clôture financière • Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement 	<ul style="list-style-type: none"> • Des évaluations cycliques des secteurs de contrôles clés à risque élevé, soit les contrôles au niveau de l'entité (accent mis sur la gouvernance et la fraude), les CGTI, la gestion de la clôture financière (accent mis sur la petite caisse) et la gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement sont terminées. • Les évaluations continues supplémentaires des secteurs de contrôles clés, qui avaient été cernés pour faire l'objet de tests d'efficacité opérationnelle en 2015-2016 dans l'annexe de l'exercice précédent, ont été réalisées, y compris: <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des voyages (accent mis sur les événements) - Administration de la paye (accent mis sur les départs d'employés) - Gestion des subventions et des contributions - Gestion du dossier des fournisseurs - Gestion du plan comptable ministériel

4.2 État de la situation et plan d'action pour l'exercice 2016-2017 et les exercices à venir

En vertu de la *Politique sur le contrôle interne*, les ministères doivent être en mesure de maintenir un système efficace de GCI, y compris le CIRF, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que les documents financiers sont conservés de façon adéquate, que les biens sont protégés, et que les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

Toutes les activités de GCI prévues pour 2016-2017 ont été réévaluées à la lumière des récents changements fonctionnels liés au système SAP et de la mise en œuvre de Phénix, ainsi que dans le contexte de la réalisation par ECCC de la première évaluation exhaustive fondée sur les risques de son système de CIRF.

Pour 2016-2017, ECCC a souligné les secteurs de contrôles clés à risque élevé qui seront évalués. Pour les deux exercices suivants, toutes les activités de GCI seront réalisées dans le cadre d'une nouvelle stratégie de surveillance continue et cyclique fondée sur le risque et la capacité, en cours d'élaboration.

Le tableau 2 présente le plan d'action de surveillance continue et cyclique visant l'évaluation de la GCI d'ECCC.

Tableau 2 Plan d'action de surveillance continue et cyclique visant l'évaluation de la GCI				
Secteurs de contrôles clés		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Risque élevé ⁽¹⁾ (annuel)	Contrôles au niveau de l'entité	Oui	Oui	Oui
	Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI)	Oui	Oui	Oui
	Contrôles au niveau des processus			
	Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement	Oui	Oui	Oui
	Gestion des voyages	Oui	Oui	Oui
	Administration de la paye	Oui	Oui	Oui
	Gestion de l'administration des cartes d'achat et des cartes de crédit de parc automobile	Oui	Oui	Oui
	Gestion de la délégation des pouvoirs financiers et du pouvoir de dépenser	Oui	Oui	Oui
Risque faible et modéré ⁽²⁾ (cycle triennal)	Gestion de la clôture financière	Non	Non	Oui
	Gestion des autres immobilisations	Non	Non	Oui
	Gestion des biens immobiliers	Non	Non	Oui
	Gestion du stock	Non	Non	Oui
	Gestion des subventions et des contributions	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion des autres paiements	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion du dossier des fournisseurs	Oui	Non	Non
	Gestion du dossier des clients	Non	Non	Oui
	Gestion des revenus, créances et recettes	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion des règlements interministériels	Non	Oui	Non
	Gestion de la planification et du budget	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion des prévisions et de la revue budgétaire	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion de la perception des comptes débiteurs en souffrance	Non	À déterminer	À déterminer
	Gestion du plan comptable ministériel	Non	Oui	Non
	Gestion de la vérification des comptes après paiement	Non	Oui	Non
	Passifs environnementaux	Non	Non	Oui

Notes : 1. Les activités de GCI pour ces secteurs de contrôles clés seront intégrées à une stratégie de surveillance continue fondée sur le risque et la capacité. En 2016-2017, ECCC procédera à l'examen de sa stratégie d'évaluation de son système de CIRF en vue de fournir un plan triennal simplifié de surveillance continue et cyclique fondée sur le risque et la capacité qui respecte ses objectifs de contrôle.

2. Les activités de surveillance continue dont le rapport de situation indique « À déterminer » seront confirmées une fois que ces processus fonctionnels sont pleinement évalués au cours des deux prochains exercices.